

## culture & société

### Jean-Pierre Saez

Directeur de l'Observatoire des politiques culturelles depuis 2002, il est également rédacteur en chef de *L'Observatoire*, revue semestrielle sur la culture et les politiques culturelles, depuis sa création en 1990. Cofondateur du premier DESS (Master) consacré au management de projets culturels en France en 1984 (université Pierre-Mendès-France / CFNA), il est aussi chargé de cours à l'Institut d'études politiques de Grenoble. Expert auprès de nombreux organismes français et européens, il participe depuis de longues années à l'animation de divers réseaux culturels européens. Il conduit également de multiples concertations territoriales sur les politiques culturelles. Ses travaux portent notamment sur la culture et le lien social, la diversité culturelle, la gouvernance des politiques culturelles. Parmi ses publications : *Identités, cultures et territoires* (dir.), Paris, Desclée de Brouwer, 1995 ; *L'art contemporain. Champs artistiques, critères, réception* (dir.), Paris, L'Harmattan, 2000 ; *Développement urbain et culture* (dir.), Observatoire des politiques culturelles, DIV, ministère de la Culture et de la Communication, 2002 ; *De l'observation à l'évaluation dans les politiques culturelles* (dir.), Grenoble, OPC, 2004 ; *Culture et territoires*, actes du colloque de Midi-Pyrénées, 2007. Jean-Pierre Saez a également signé cinq articles dans le *Dictionnaire des politiques culturelles en France*, Larousse-CNRS (dir. E. de Waresquiel), 2002. Il est par ailleurs co-auteur de deux films documentaires : *L'esprit d'insoumission. Les amis de la rue St-Benoît* et *Autour de Robert Antelme. L'espèce humaine* (avec Jean Mascolo et Jean-Marc Turine), 1992. Il est également président du festival 38<sup>es</sup> Rugissants (musiques nouvelles).

## introduction

### La culture, une question politique, une affaire de société

Pour comprendre bon nombre des transformations qui affectent le monde d'aujourd'hui, la culture offre une grille de lecture incomparable. Signe des temps, elle occupe, sous des formes multiples, une place toujours plus importante dans la vie des collectivités humaines, dans leurs références symboliques, aussi bien que dans les processus de construction des individus. Dans les sociétés développées, ce rôle de la culture est notamment lié à la transformation du statut du travail, à l'extension du temps libre, au développement de la consommation, à la multiplication des possibilités de mobilité, de rencontre et d'échange. Il tient également à la place de l'ordinateur et de la télévision, du téléphone mobile et des autres médias dans l'espace domestique : autant de témoins de l'empreinte grandissante des industries culturelles sur le quotidien de l'humanité. L'approfondissement de la mondialisation, la mutation ou la redéfinition des États-nations, ici affaiblis, là réinventés, l'accélération des migrations des hommes et des imaginaires, l'élargissement de l'usage d'Internet constituent d'autres éléments majeurs qui viennent bouleverser notre rapport à la culture, en l'homogénéisant et en le diversifiant de manière concomitante.

Cette relation à la culture évolue en effet selon des logiques paradoxales : soumission à la standardisation et au marketing culturel d'un côté, développement d'expressions de résistance culturelle à la globalisation de l'autre. La critique de l'industrialisation de la culture, parfois identifiée à « l'occidentalisation du monde », connaît des traductions variées aux finalités divergentes : l'affirmation de revendications communautaires, le métissage culturel, la création artistique, la participation active à la vie culturelle (via les pratiques en amateur), représentent quelques-uns des modes d'expression possibles de cette résistance. L'individu contemporain s'inscrit dans plusieurs univers culturels à la fois. Nous ne pointons pas ici la seule question de la dissonance culturelle (Lahire, 2004), qui voudrait marquer les écarts

## culture & société

auxquels chacun est susceptible de s'adonner en voyageant de façon décomplexée entre culture « cultivée » et culture « populaire », avec d'autant plus d'intensité que l'on se situe en haut de la hiérarchie socio-éducative. Le rapport aux œuvres de l'esprit n'est qu'un aspect de la question. Les modernes évoluent dans des identités enchevêtrées, locales et/ou déterritorialisées, nationales et plus globales, plurielles et, par là même, toujours plus singulières. Ils fréquentent des cercles de sociabilité multiples, où les relations en réseau structurent un espace social et culturel où le virtuel occupe une place de plus en plus conséquente. Si toute la société est touchée par ces phénomènes, elle l'est de façon diversifiée et inégale.

Dans ce contexte, à quelles conditions peut-on participer d'une culture choisie, consciente, et non d'une culture subie ? La culture est un élément constitutif de la construction de soi. De ce point de vue, elle est un ferment d'identité personnelle ou collective. Mais la culture est aussi ce qui peut permettre de prendre de la distance par rapport à ses propres références, d'en incorporer de nouvelles et de mettre en perspective les unes par rapport aux autres. C'est alors que l'on peut devenir véritablement acteur de sa culture.

Poser la question d'une culture consciente, c'est aussi souligner que l'histoire contemporaine nous a tragiquement enseigné que la culture en soi ne suffit pas à humaniser l'homme si elle n'est pas rattachée à une philosophie de la vie et de l'altérité, à un projet de société et d'émancipation de l'être humain. La culture peut participer à la production et à la recherche de sens à condition de la relier explicitement à une visée éthique. D'autre part, elle ne peut plus être réduite à un principe d'accumulation de connaissances ou de création formelle de nouveaux « objets », même si les œuvres d'art et de l'intelligence en représentent une matrice essentielle. Cette discussion appelle une autre remarque. Nous nourrissons, comme citoyen, consommateur ou sujet individuel, des préoccupations toujours plus marquées d'un caractère culturel. Ces préoccupations ne sont pas équivalentes. Elles dépendent de la posture à partir de laquelle une même personne est amenée à les exprimer. Par exemple, s'il s'agit de défendre les droits culturels, c'est le

## jean-pierre saez

citoyen qui est appelé à se mobiliser. Dans son habit de consommateur, le même individu peut se contenter, éventuellement, de satisfaire une envie conditionnée par la séduction de la marchandise *culturelle*. Mué en sujet, il essaiera plutôt de s'enrichir, de se grandir de tout contact avec le monde. Mais à vrai dire, ces trois figures de l'homme comme être de culture cohabitent plus ou moins et s'associent parfois étroitement. Cette remarque laisse entrevoir une nouvelle contradiction en filigrane : tandis qu'une certaine culture – marchandisée, médiatisée, désymbolisée – occupe toujours plus l'espace de nos représentations, s'immisce dans les moindres instants libres de la vie quotidienne, l'idée de culture, en prenant en charge des significations plus amples, perd de son évidence et de son ancienne assurance. La révérence pour la culture cultivée (ou d'élite) diminue.

L'idée de culture n'est pas intemporelle : à chaque époque historique son débat, ses oppositions sur le sens de la notion. Aujourd'hui, malgré certains discours nostalgiques, elle ne supporte plus le genre singulier quand il ne la traite qu'en majesté, c'est-à-dire quand on la réduit à la sphère des beaux-arts et de la production intellectuelle « légitime ». Ce travail d'élargissement du concept de culture a une longue histoire qui appellerait des analyses fouillées et ses conséquences sont considérables dans l'évolution des représentations de la culture. Sans doute est-il redevable du travail entrepris tout au long du XX<sup>e</sup> siècle et dans les années plus récentes par l'éducation populaire et l'action artistique et culturelle, par la philosophie et l'ethnologie, par l'action politique et citoyenne, de l'échelle locale à l'échelle mondiale. Il est aussi le résultat de la prise en compte des évolutions spécifiques au champ culturel. Ainsi la culture de masse a-t-elle coloré de manière curieusement ambivalente un certain *Esprit du temps* (Morin, 1962) à partir des années 1960. En France notamment, l'ouverture des politiques culturelles à l'émergence de nouvelles disciplines artistiques dans les années 1980 contribue à cette pluralisation de la culture. De même, l'avènement du postcolonialisme commence-t-il à faire sentir ses effets dès le début des années 1980 dans les débats politiques sur la culture dans les instances internationales. Les minutes des conférences

## culture & société

de l'UNESCO, depuis la Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles en 1982, jusqu'à la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles adoptée à Paris en 2005, en sont une parfaite chambre d'écho (cf. infra S. Regourd et F. Benhamou).

Est-il alors possible d'envisager une proposition synthétique pour dire *ce qui fait culture*, en évitant d'un côté le piège de l'académisme, de l'autre celui d'un relativisme culturel généralisé ? C'est bien la conviction que nous voudrions défendre en soutenant que la culture permet de signifier à la fois un rapport aux œuvres de création artistique et intellectuelle, un rapport aux « choses du monde<sup>1</sup> » et un rapport aux autres. Dans la culture, se conjugue un principe d'élévation de l'esprit, un principe de reconnaissance et un principe relationnel : elle décrit les interactions entre tout individu, toute communauté, et leur environnement naturel, humain et symbolique. Elle offre les ressources pouvant conduire à une éthique de l'homme, sous réserve de les travailler dans cette perspective, car celles-ci ne sont pas révélées nécessairement d'emblée par les œuvres.

Les politiques culturelles contemporaines – fondées sur l'ambition de participer à l'émancipation des individus en privilégiant une relation plus familière avec la création artistique et le patrimoine culturel – représentent justement cette tentative de créer les conditions d'une relation consciente de l'homme à la culture, et donc à lui-même. Comment ces politiques ont-elles cependant intégré les mutations de la culture et de sa place dans la société ? Comment font-elles résonner les enjeux de société ? Comment les accompagnent-elles ? En prenant en compte l'ensemble des tensions évoquées, quel pourrait être le rôle de la culture dans la construction de la société de demain ? C'est autour de cette recherche d'une articulation entre la culture, dans la diversité de ses occurrences, et la société comme métaphore du vivre ensemble, que portent les réflexions des auteurs de cet ouvrage.

1. Hannah Arendt, *La Crise de la culture*, éd. Gallimard, 1972, p. 273.

## jean-pierre saez

Philosophes, sociologues, économistes, politologues, juristes, acteurs culturels croisent ici leurs regards, leurs hypothèses et leurs expériences. Ils esquissent, à partir d'une approche rétrospective et prospective des changements culturels en cours, les contours d'un dessein réinventé pour les politiques culturelles, et d'une vision généreuse de la culture. Une vision qui s'accorderait avec la recherche de chacun à maîtriser son rapport au monde d'une part, et avec la perspective d'un projet de civilisation fédérateur et respectueux des différences d'autre part.

En France, l'activité culturelle fait de longue date l'objet d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics. La création d'un ministère des Affaires culturelles, en 1959, a donné un élan décisif à un mouvement qui a connu d'importants développements depuis, aussi bien au niveau national que territorial. L'État en fut d'abord le moteur. À partir des années 1970, il entraîne dans son sillage les collectivités territoriales, les villes en premier lieu. C'est la conjugaison de cette implication des institutions publiques avec le développement de la professionnalisation du champ culturel qui a façonné un modèle culturel français que René Rizzardo remet en perspective dans sa contribution. En considérant les principaux traits d'évolution des politiques culturelles de l'État et des collectivités territoriales sur près d'un demi-siècle, il nous permet de mieux saisir l'heure actuelle de ce que l'on nomme la décentralisation culturelle, c'est-à-dire ce double mouvement de transfert de responsabilité de l'État vers les collectivités territoriales et de prise en charge de responsabilités culturelles nouvelles par ces dernières, de façon délibérée et autonome. Confiant dans les acquis de ce système, René Rizzardo n'en rappelle pas moins quelques malentendus et réitère avec force sa conviction de privilégier l'échelon local comme espace d'action culturelle pertinent.

La notion de service public culturel constitue l'un des fondements du modèle culturel français. Elle est d'ailleurs consacrée par le droit en 1959, année de création du ministère des Affaires culturelles. Jean-Marie Pontier en restitue l'histoire en montrant les implications de la reconnaissance